

## Thème : Un droit de, ou pour l'animal.

Chaque mois, environ 100 millions d'animaux sont tués pour leur viande dans des abattoirs au Royaume-Uni, soit à peu près autant qu'en France. Ces animaux subissent chaque jour des conditions insupportables et violentes jusqu'à leur mort souffrante. Par ces actions, on peut dire que les animaux ne sont pas respectés et sont privés de certains droits. Selon Arthur Schopenhauer : "L'hypothèse selon laquelle les animaux n'ont pas de droits et l'illusion que la façon dont nous les traitons n'a aucune signification morale est un exemple positivement scandaleux de la grossièreté et de la barbarie occidentale. La compassion universelle est la seule garantie de la moralité." En effet, le droit est une sphère inter-humaine où l'animal n'est pas directement assimilable. Tout d'abord, certains disent que l'homme possède des droits et est donc différent de l'animal qui ne possède aucun droit, mais seulement des comportements. En effet, l'animal est capable de réagir à l'inverse de l'homme qui lui, a une réponse symbolique. Or, une sphère symbolique montre le droit humain, un droit étant inclus dans la société. Par ce fait, c'est à l'homme d'énoncer les droits à l'animal car celui-ci ne possède pas de langage. Un droit est également défini par le pouvoir légitime d'exiger son droit. Or, un animal n'exige rien, il réagit uniquement, donc ne montre aucune réponse symbolique. Au sens plus large, la loi ne permet rien aux animaux, de ce fait, la sphère du droit exclut l'animal. En effet, le droit se situe entre les humains et entre leurs libertés seulement. Par ailleurs, le droit est inscrit uniquement dans l'élément du droit, donc de la liberté et l'arbitre de l'un et de l'autre excluent l'animal des droits. Le droit est un accord de liberté, or un animal ne peut pas en avoir. Un droit strict signifie contraindre une liberté donc de ce fait, l'animal n'a pas de droit. L'animal étant d'un certain sens considéré comme un objet ne possède donc pas de liberté donc aucun droit.

D'un autre point de vue, l'animal n'est pas considéré comme un objet, mais comme un être sensible. En effet, un être sensible est différent d'un objet ou d'une chose matérielle. Or, si on dit que l'animal est différent de l'humain, cela veut dire qu'il n'a pas de droits, mais on oublie que l'animal est un être mobile et sensible, il a une certaine faculté représentative; de ce point de vue, l'homme est égal à l'animal. En effet, l'animal n'est pas l'opposition de l'être humain, mais l'animal est différent de l'être humain, ils sont proches. L'homme est au fond de lui également un animal et cet homme là a des droits en tant qu'animal ainsi que des devoirs. Par exemple, il a le devoir de ne pas mourir de faim. Cette théorie montre que l'animal devrait également avoir des droits et des devoirs. De plus, les droits et devoirs sont une conception de l'animalité. Nous avons des devoirs envers notre constitution naturelle qui repose sur la sensibilité de chacun; donc, chaque devoir est le revers d'un droit : l'animal en nous a des droits. L'homme a des points communs avec l'animal alors celui-ci doit avoir des droits et l'homme des devoirs envers lui. Par ailleurs, l'homme a des devoirs envers l'animalité en général; or, un droit est une contrepartie d'un devoir donc la partie commune entre l'homme et l'animal nous montre que ces deux êtres ont des droits et des devoirs. L'homme a le devoir de respecter sa propre humanité donc les animaux et tout être qui ressent une

sensibilité, tout être vivant. Si l'homme a un devoir envers l'animal, il a également un devoir envers lui-même. Dans un cas général, les droits et devoirs sont accordés à l'homme or, l'homme doit se respecter lui-même donc respecter la valeur de l'animalité et leur accorder des droits et des devoirs. Tout être qui ressent une sensibilité comme l'homme doit avoir ses propres droits même s'il n'a pas le pouvoir de la parole. Selon Boris Cyrulnik : "Le jour où les humains comprendront qu'une pensée sans langage existe chez les animaux, nous mourrons de honte de les avoir enfermés dans des zoos et de les avoir humiliés par nos rires..." Les animaux sont des êtres sensibles et l'homme possède une certaine raison qu'il doit utiliser pour déterminer des droits pour les défendre. En effet, ces animaux sont sensibles et ressentent des choses, mais n'ont pas la conscience de ce qu'ils ressentent. Par conséquent, il est de notre devoir d'accorder des droits aux animaux car tout être sensible a le droit d'avoir ses propres droits. Tout être vivant, même s'il ne possède pas une conscience ni une raison comme l'homme, doit être protégé par le devoir de cet homme. Il est de son devoir de se respecter lui-même et donc de respecter l'animalité sur laquelle reposent ses origines, donc les animaux également. Chaque être vivant qui ressent une sensibilité et qui éprouve des sentiments doit avoir les mêmes droits que l'homme. Ce n'est pas le pouvoir de la parole que l'homme a en plus des animaux qui doit déterminer ses droits, mais la conscience et la raison que possède l'homme doivent être utilisées pour protéger les animaux et leur accorder leurs droits; c'est de son devoir. Par conséquent, si l'homme possède des droits et des devoirs, l'animal possède également ses propres droits.

